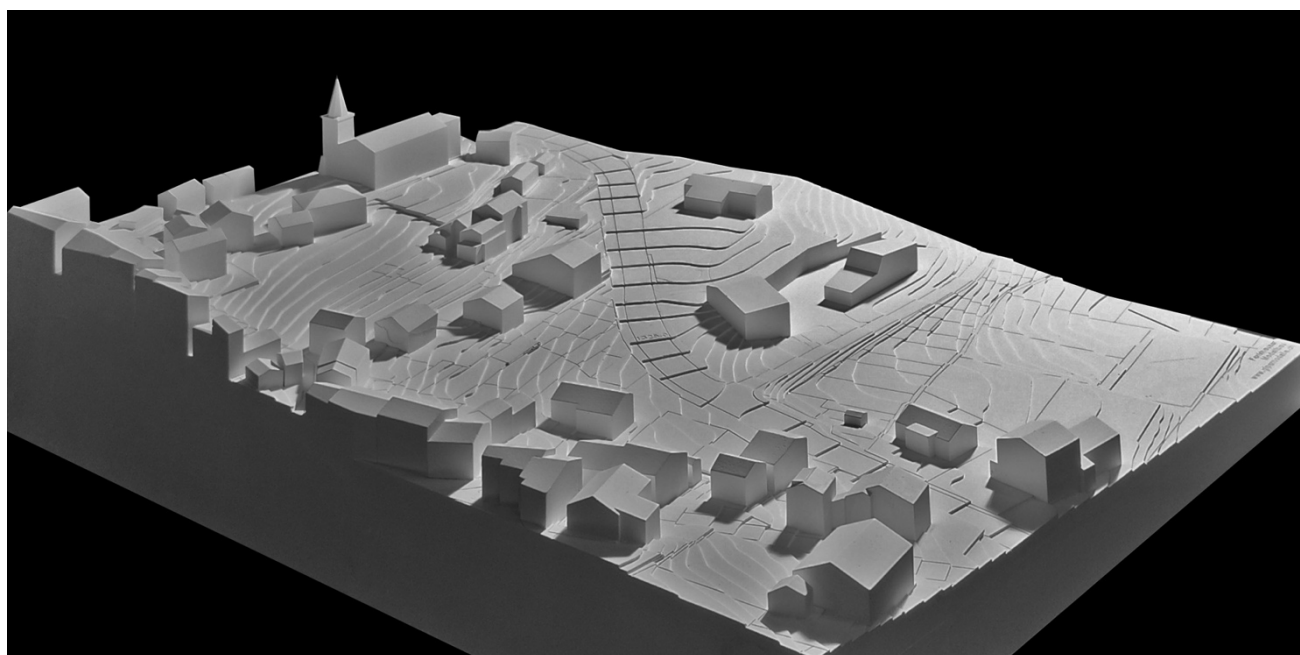
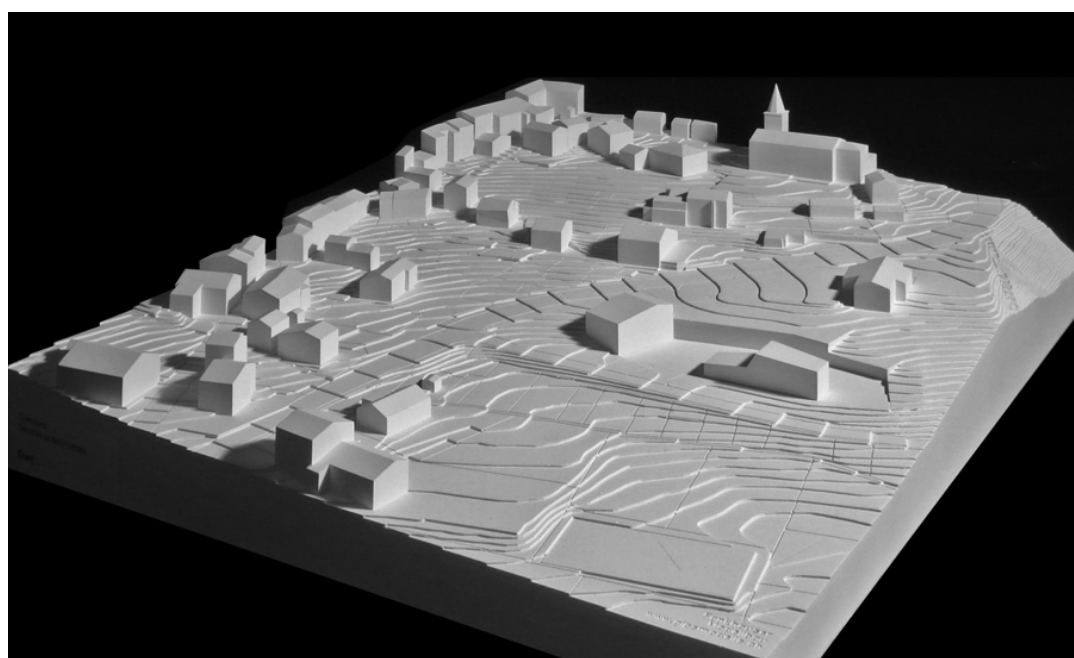


33 ÉCART

3e prix

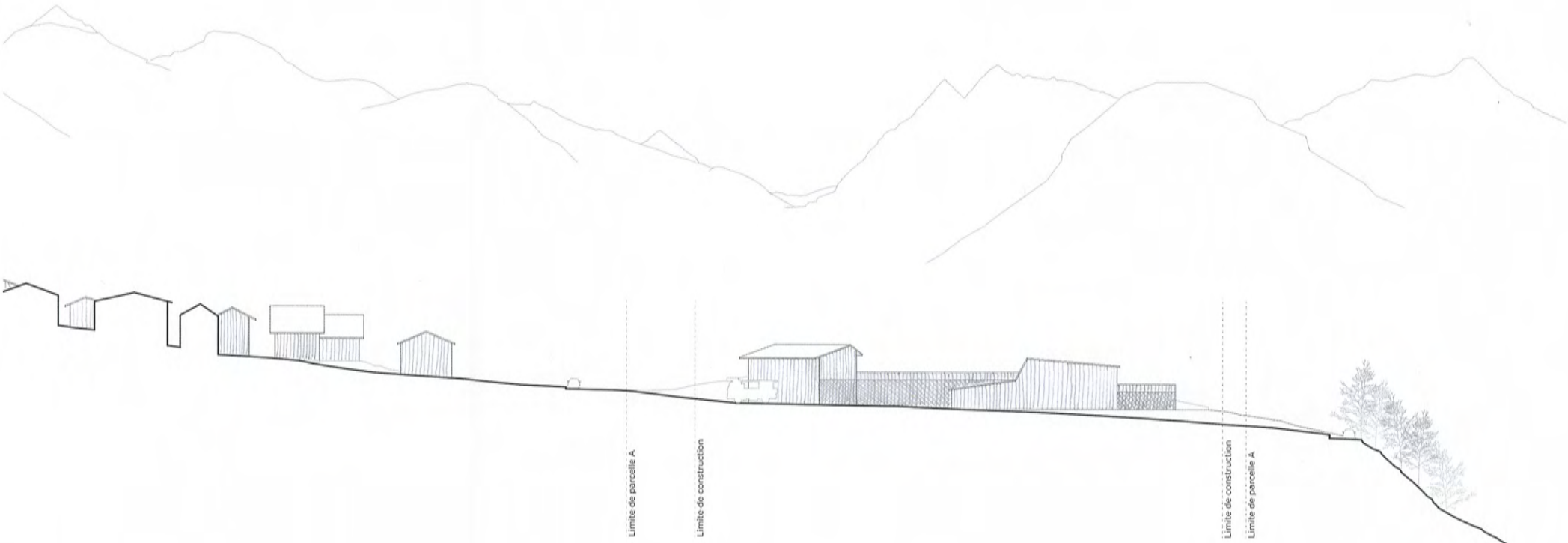
Antonuccio Wieland Architectes sàrl
+ nomad architectes vaud sàrl
avenue des Alpes 33, 1820 Montreux

collaboration:
Wieland Fabian
Antonuccio Alyssa
Gétaz Marie
Berrut Baptiste

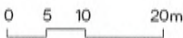




Plan de situation | 1:500



Élévation nord | 1:500



Écart n.m.
Synonyme: hameau.
Groupe d'habitation en milieu rural, généralement trop petit pour être considéré comme un village. »

Le nouveau bâtiment pour les services publics de Liddes a pour vocation de réunir sur un même site le service communal pour les travaux publics, le service régional du feu et un point d'appui de l'OFROU pour l'entretien de la route menant au Gd. St-Bernard.

La parcelle mise à disposition pour ce nouveau projet est composée de prés et de champs situés légèrement à l'écart du centre du village de Liddes et de son tissu historique classé. Sa proximité avec un axe routier important en fait un site de haute importance pour le village de Liddes, dans le sens où l'ensemble de la composition projetée sera directement visible depuis la route à fort trafic et dès l'arrivée dans le village.

Au contraire du centre historique du village, l'urbanisation le long de la route du Col se caractérise par une urbanisation hétérogène et peu dense. Les corps de bâtiments qui composent ce tissu dispersé sont régulièrement fichés dans la pente naturelle ; parfois, des esplanades construites imbriquent les compositions bâties de manière à faciliter leur accès ou leurs relations fonctionnelles et forment ainsi des ensembles identifiables dans le site : l'église et son parvis ; le bâtiment de la fanfare et son parking, la laiterie communale et sa desserte.

En réponse aux surfaces importantes nécessaires au programme et à la reconnaissance par l'inventaire ISOS du lieu comme site d'importance nationale, le projet propose une implantation intégrée dans le grand paysage, cherchant à créer un nouvel ensemble de bâtis, identifiable comme tel : le hameau des services publics.

Un ensemble simple et compact dans le grand paysage
Afin de s'insérer harmonieusement dans le site naturel existant caractérisé par un dénivelé important, le projet entérine une grande partie du programme et condense l'ensemble des volumes émergents dans un système introverti composé de trois éléments :

- une **esplanade** rationnelle en lien avec le grand volume enterré des garages, directement accessible depuis la route de Vichères
- un **volume chauffé** émergeant, ferme contemporaine à l'échelle du site comme visage du hameau sur la route du Col. Il regroupe les programmes administratifs et communs.
- un **corps de bâtiment non chauffé** (abritant les silos et les espaces de stocks) implanté le long de la route de Vichères et refermant la composition sur elle-même.

Pour limiter son impact visuel sur l'ensemble du grand paysage, le projet cherche la **compacité et la simplicité d'expression**. En composant avec des constructions de gabarits simples et familiers, à l'échelle du bâti existant, le projet s'insère dans le site en formant un nouvel ensemble. Seuls deux volumes emballés d'une même peau en bois émergent du territoire : **deux constructions rurales réunies autour d'une cour, à peine visible**.

Des services autonomes
Bien que réunis sous un seul et même toit, chaque service dispose de son propre secteur et fonctionne de manière indépendante. Le rassemblement des espaces chauffés dans un volume unique permet une utilisation rationnelle des espaces et de l'énergie en simplifiant à la fois les flux, la construction, l'enveloppe thermique et permet aussi une mutualisation de locaux - salle de conférence et atelier de réparation.

Le volume chauffé et émergeant le long de la route du Col s'organise autour d'un noyau de circulation public distribuant trois étages et un sous-sol. Cette organisation permet une distribution optimale des flux entre le haut et le bas de la parcelle. Elle sert autant de point d'accès aux visiteurs venus directement depuis le village au sud via l'entrée supérieure qu'aux employés se stationnant de l'autre côté de la route de Vichères au nord via l'entrée inférieure.

L'étage supérieur desservi directement par l'entrée sud est dédié aux programmes administratifs du service communal pour les travaux publics et du point d'appui de l'OFROU. Ceux-ci partagent un hall d'entrée commun ouvert sur la circulation et distribuant leur propre secteur au fonctionnement indépendant. Le service régional du feu est lui situé dans les étages inférieurs avec accès indépendant au noyau de circulation d'un côté et avec accès direct à leur garage de l'autre.

Les garages quant à eux se juxtaposent dans le volume tempéré, où chaque service dispose d'une proximité optimale entre ses garages et les programmes annexes non chauffés (stockage, couvert, surfaces de stationnement, ...)

Une peau unique pour une valeur d'ensemble
Afin d'uniformiser les bâtiments qui diffèrent à la fois structurellement et programmatiquement du nouveau hameau, une peau unique en bardage de bois brûlé enveloppe tous les volumes. Matériau durable et résistant, le bois brûlé s'intègre harmonieusement au contexte en conférant au bâtiment un langage à la fois contemporain et rural. Le calepinage de ce dernier varie selon la fonction qu'il recouvre : peau aérée pour les volumes non chauffés et peau plus dense pour les volumes isolés. Le jeu de calepinage et d'ouvertures du bardage offre à l'ensemble une variation subtile de l'utilisation du bois. A l'aube ou à la tombée du jour, les bâtis du hameau s'illuminent dans le paysage de manière variée et chatoyante.

Un programme organisé en fonction de ses nécessités climatiques
Le projet propose une approche constructive basée sur des principes de durabilité tout en favorisant autant que possible les principes énergétiques low-tech et d'autosuffisance.

Espaces chauffés :
L'intégration des tous les espaces chauffés dans un seul volume simple et compact permet une optimisation de l'enveloppe thermique et utilisation rationnelle de l'énergie. Le chauffage sera assuré par le système de chauffage à distance de la commune de Liddes et un standard Minergie pourra être atteint pour la partie administrative. Des panneaux photovoltaïques sont proposés sur le pan de toiture sud-ouest de volume froid qui bénéficie d'une grande surface d'exposition. Celui-ci n'étant pas visible depuis le village ou la route du Col, l'expression architecturale de l'ensemble du hameau conserve un caractère authentique propre aux toitures vernaculaires du lieu.



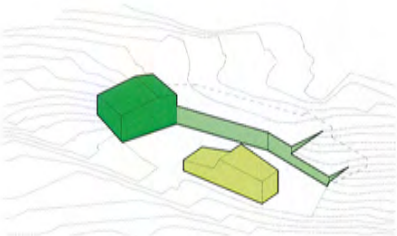
Espaces tempérés :
Les espaces tempérés sont intégrés dans le terrain et surmontés d'une toiture végétalisée. Cette isolation naturelle sur trois des côtés plus la toiture permet de profiter d'une régulation naturelle du confort climatique et d'un déphasage de chaleur. En période estivale, la fraîcheur nocturne sera restituée durant la journée augmentant ainsi le confort des employés. Les importantes surfaces de toiture, notamment végétalisées, permettront également de mettre en place un principe de récupération des eaux pluviales afin d'en faire usage pour l'entretien des véhicules et l'arrosage des zones vertes.

Espaces froids :
Le volume froid, corps de bâtiment posé sur l'esplanade et refermant la composition sur elle-même, se présente comme un couvert enveloppé d'une peau à claire-voie assurant apport de lumière, sécurité pour l'exploitation et esthétique pour l'image du site : les stocks, les bennes et véhicules stationnés sous ce grand volume sont à l'abri des regards et laissent

voir au public un corps de ferme dont l'expression est maîtrisée. Ce couvert joue aussi un rôle déterminant en délimitant la zone de manœuvre et de travail des véhicules.

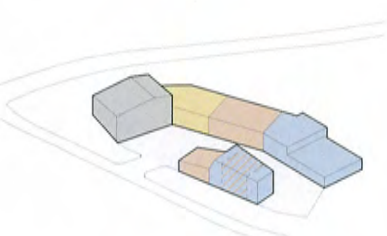
Construction durable, matériaux locaux
Hormis l'expression architecturale en bois, toutes les parties hors terre - volume chauffé et couvert - une charpente traditionnelle en bois sera mise en œuvre, reprenant le langage rural des grandes bâtisses dressées au fil des siècles le long de la route du Col du Gd. St-Bernard.

Les parties en contact avec le terrain et les dalles sur garage seront réalisées en béton armé. Cependant, les grandes surfaces des parties non porteuses (murs transversaux) seront réalisées en béton de terre. Ce principe permettra de réutiliser in situ une part importante des terres d'excavation et de réduire l'impact carbone en limitant l'utilisation du ciment. Une grande partie des terres d'excavation seront directement disposées sur les toitures végétalisées de manière à reconstituer des prairies utiles à la culture et/ou à la pâture.



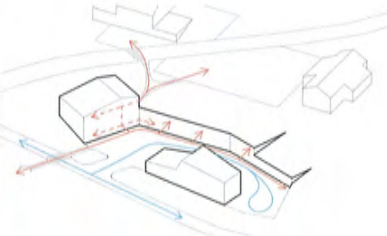
COMPOSITION
Réflexion sur l'intégration du volume bâti dans son contexte en rationalisant l'organisation et la logique constructive

- Volume chauffé
- Volume tempéré
- Volume froid



PROGRAMME
Organisation rationnelle des services, regroupés avec leurs accès indépendants

- Service communal
- Service du feu
- OFROU
- Espace chauffé mutualisé



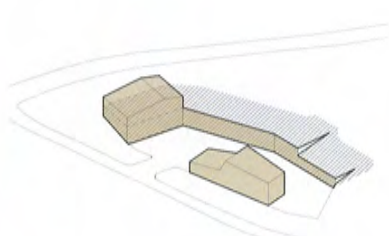
FLUX
Séparation des flux routiers et piétons. Accès piétons de pars et d'autre du village

- Circulation routière
- Circulation piétonne



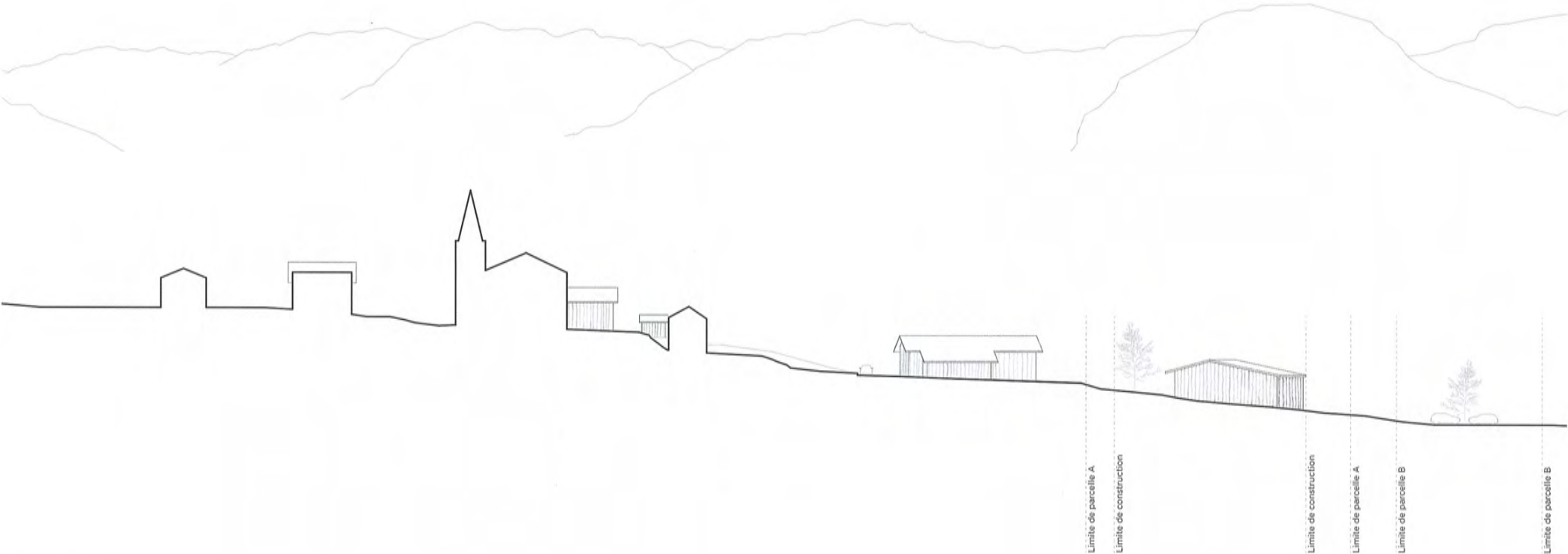
ENVIRONNEMENT
Principes de développement durable favorisant l'autorégulation

- Chauffage à distance
- Récupération des eaux de pluies
- Utilisation de l'énergie solaire
- Mise à disposition du terrain pour l'agriculture locale



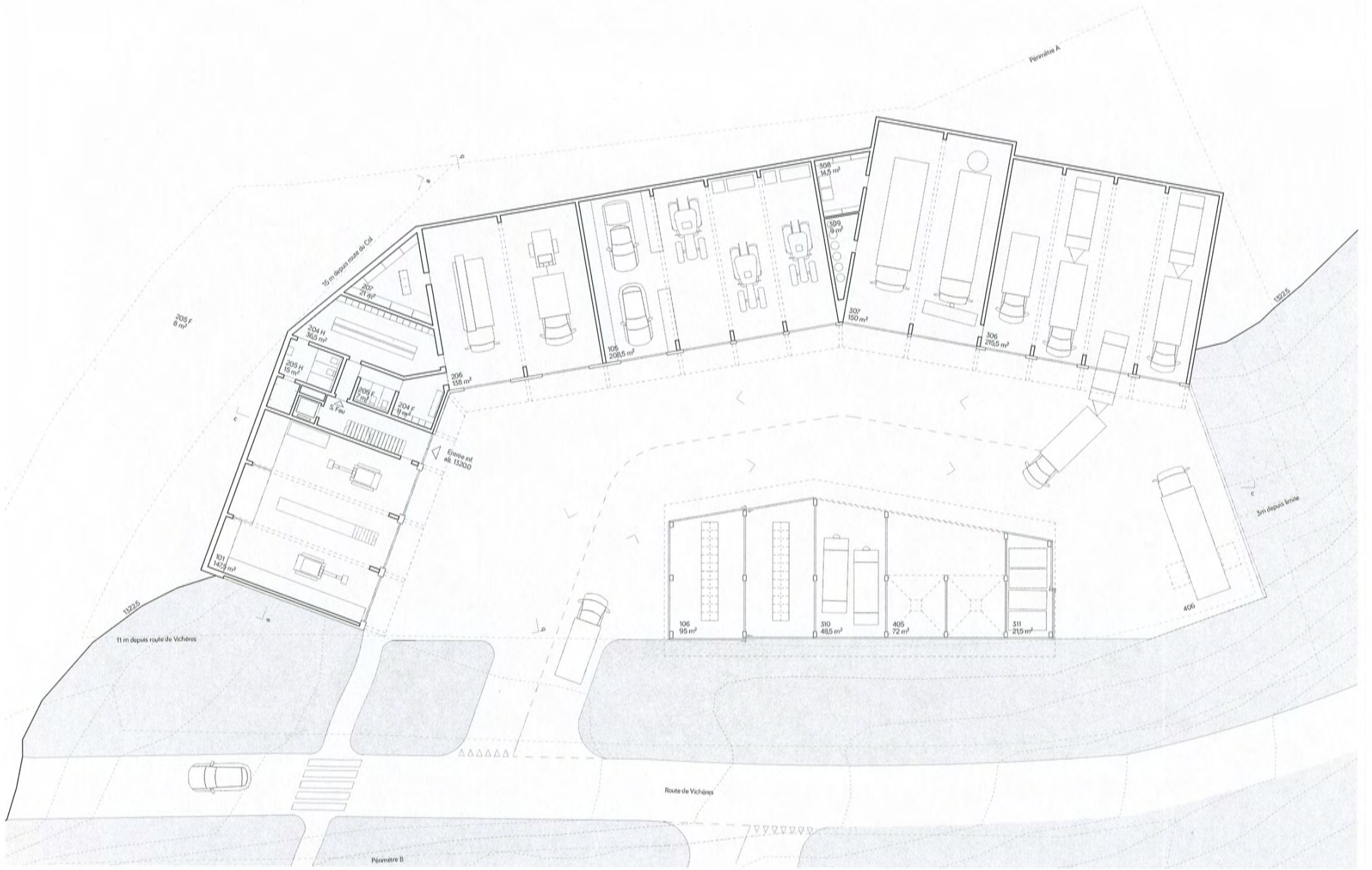
CONSTRUCTION
Réflexion sur la rationalité de la construction et l'expression architecturale en adéquation avec le contexte

- bois
- béton

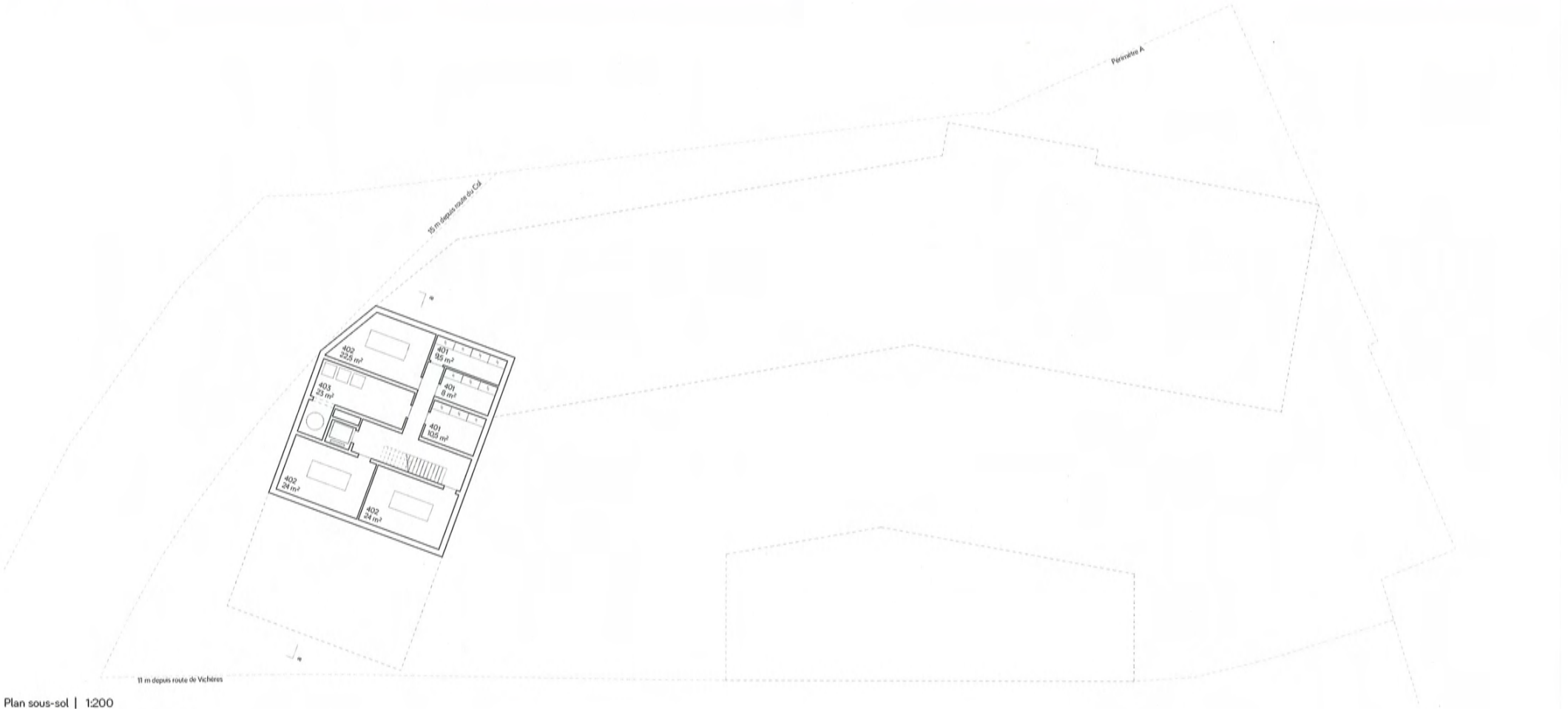


Élévation est | 1500

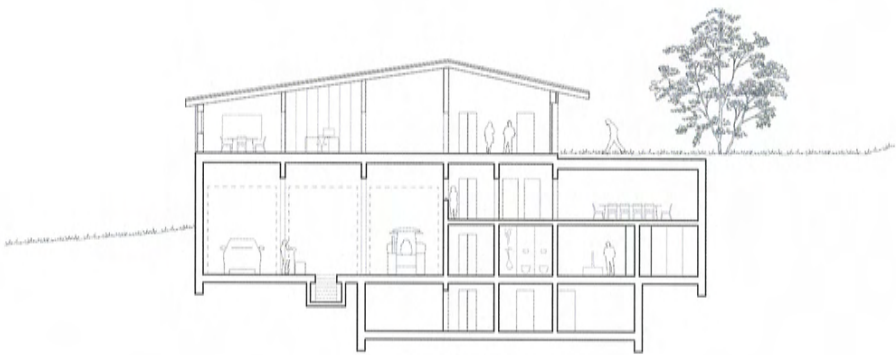
0 5 10 20m



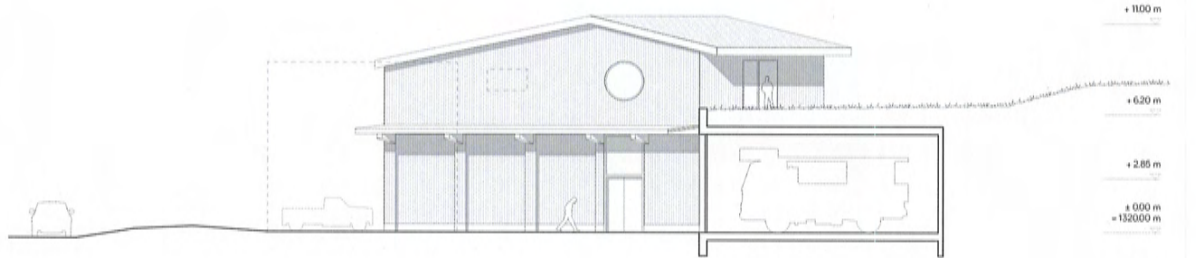
Plan rez inférieur | 1:200

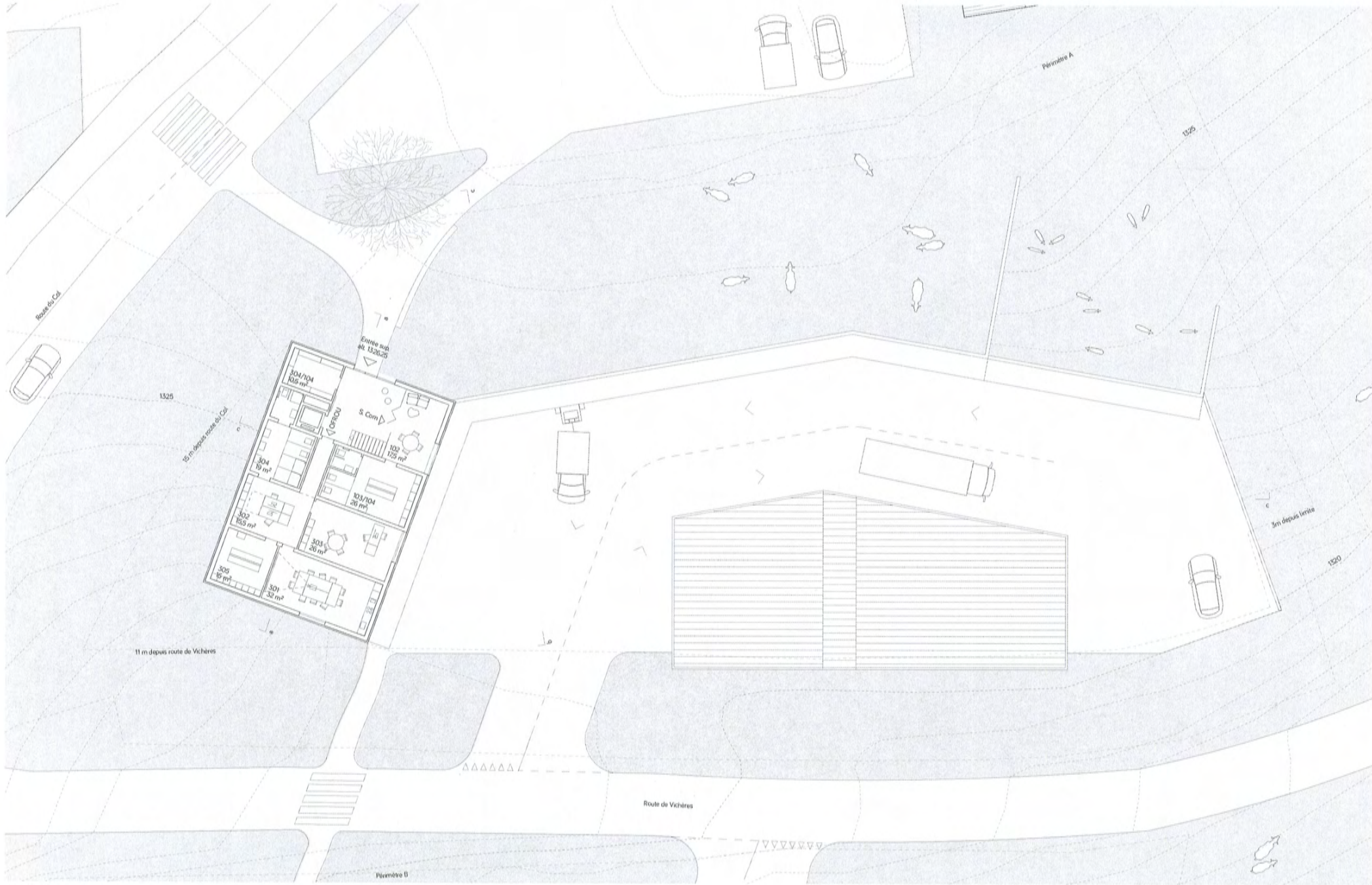


Plan sous-sol | 1:200

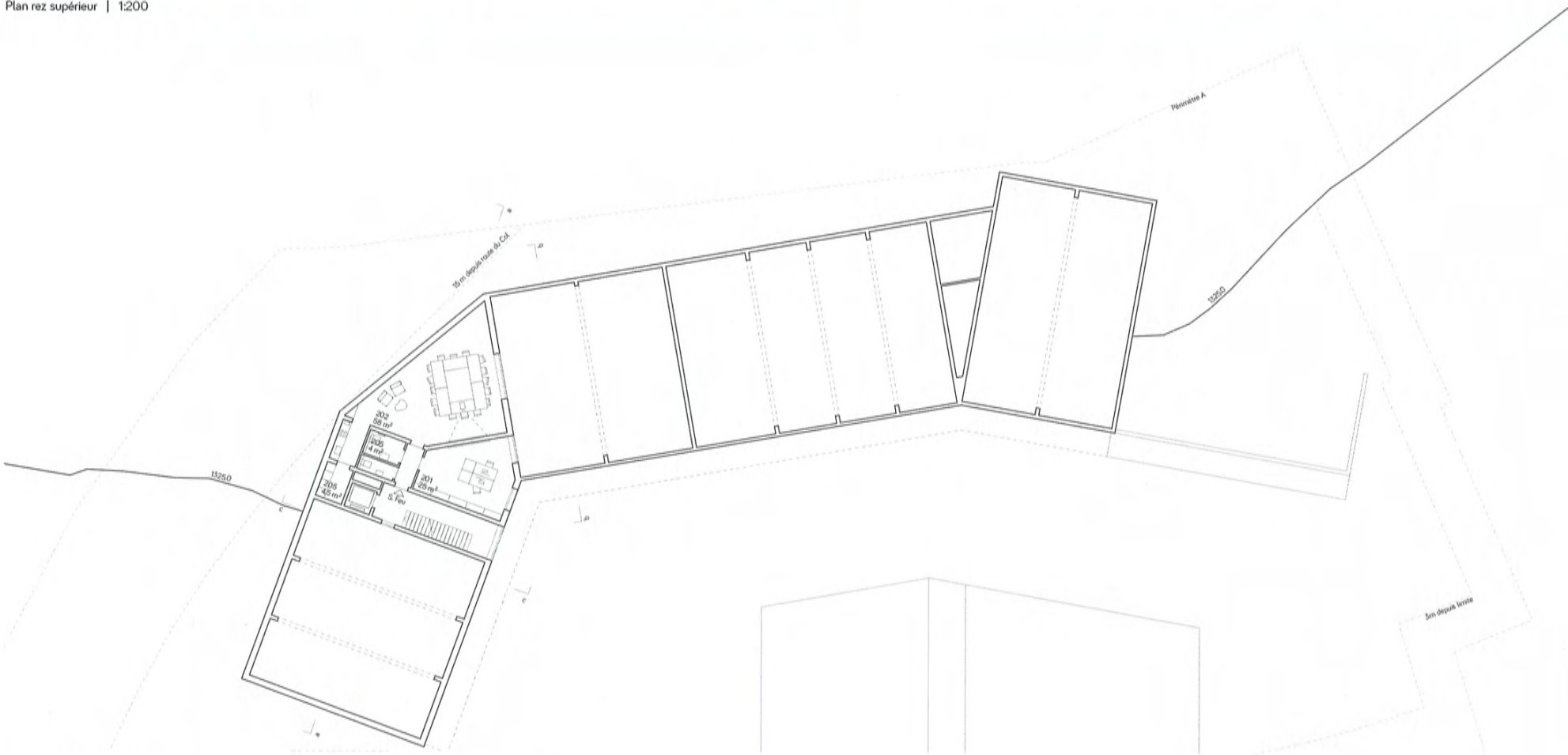


Coupe a | 1:200

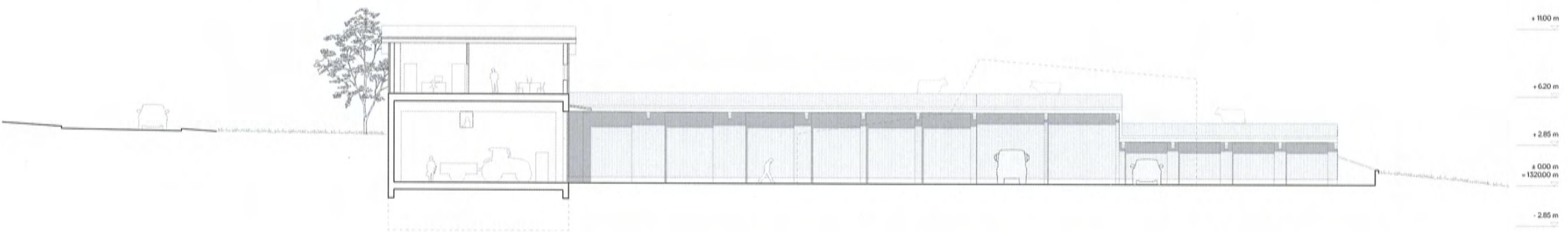




Plan rez supérieur | 1:200



Plan étage intermédiaire | 1:200



Coupe c | 1:200

